

Votre questionnaire avec des réponses fermées me paraît trop réducteur pour pouvoir refléter une position réfléchie sur l'évolution des transports dans notre secteur.

Comme vous le savez, sûrement, je suis, avec Victor BLOT, à l'origine du « tracé blanc » qui a émergé du débat public sur le projet de francilienne A104 et qui a, à l'époque, été soumis au Ministre. Je me suis aussi battu pour démontrer l'absurdité du tracé rouge. A mon sens, il a été dommage que les Associations, dont le COPRA, ait refusé en bloc tous les tracés concernant cette infrastructure, sans émettre une quelconque préférence, ce qui a conduit au tracé vert par le ministre.

Je rappelle que les tracés étaient prévus en sous fluvial ou en tranchée couverte et non en aérien et que le tracé vert, choisi au final par le Ministre, était aussi en sous-fluvial au même endroit que le projet départemental du pont d'Achères et de la liaison vers le nouveau pont de Triel prévu dans la boucle. Ce qui aurait permis, soit d'éviter le pont (en fusionnant les deux projets), soit de spécialiser ces deux infrastructures, l'une pour le transit, l'autre pour la desserte locale.

Au final, avec le report aux calendes grecques (2038 ???) d'un éventuel prolongement de la Francilienne, quel qu'il soit, on se retrouve avec uniquement le projet départemental qui comme vous le dite, pourrait devenir le tronçon manquant de la francilienne dans notre secteur et ce à ciel ouvert !

Compte tenu de l'enclavement de notre boucle de Seine, desservie actuellement par seulement deux ponts, de la nécessité de prévoir un contournement de Poissy, de favoriser les transports en commun en site propre, notamment en direction de la Rive Gauche et des futures gares Eole et de l'évolution des énergies utilisées par les transports vers des énergies moins polluantes, il me paraît important de réfléchir à une solution à ces problématiques, respectueuse des populations du territoire.

Même s'il faut faire évoluer les habitudes de déplacements vers d'autres modes, le transport individuel de point à point restera un mode très important notamment dans la deuxième couronne de l'Île de France, compte tenu d'une densité bien inférieure à celle de Paris-1^{ère} couronne. De plus, comme dit plus haut, les normes et évolution des énergies vont, au fur et à mesure des années, diminuer la pollution engendrée par les véhicules (cf. interdiction du diesel et des moteurs à énergie fossile...).

C'est donc, compte tenu de toutes ces raisons que la position d'un élu responsable ne peut-être comme une association « contre » ou « pour » !

En revanche, se battre pour que les projets d'infrastructures routières, quels qu'ils soient, intègrent toutes les protections nécessaires et l'intégration de voies spécialisées pour des transports en commun et alternatifs (bus et pistes cyclables en site propre) me paraît plus efficace qu'un refus systématique de nouvelles infrastructures.

Je me doute que cette réponse responsable ne sera pas du goût de votre association, mais je me devais de vous éclairer sur la position d'un élu responsable qui a, comme vous le savez, une connaissance approfondie de ces dossiers (ayant, comme dit plus haut, participé activement au débat public sur le dossier de la Francilienne et étant intervenu lors de la première enquête publique sur le pont).

Vous souhaitant bonne réception de ce mail,

Cordialement,

Denis Faist

Le candidat tête de la liste « Notre Parti C'est Andrésy »